

Master 1 « Droit International et Européen » / Master 1 « Droit Public Approfondi »

« DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT »

MASTER 1 - SEMESTRE 1

Magali LEHARDY, Maître de Conférences, HDR

Remarques préalables

INTRODUCTION : LA PROBLEMATIQUE DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE DROIT INTERNATIONAL

1. La place du DIE dans la science juridique
2. Les définitions internationales de notions scientifiques ou économiques
3. Les principales sources du DIE
4. Les concepts et les principes fondamentaux traduits en termes juridiques
5. Les principes et instruments économiques ou scientifiques influençant la formation du droit

1ERE PARTIE : LE DIE, INSTRUMENT DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPECES

Chapitre I : Exemple de protection du milieu marin et des zones côtières

Section 1 : La prévention de la pollution par les navires

Section 2 : La prévention de la pollution émanant d'autres sources

Section 3 : La protection régionale, l'exemple du Bassin Méditerranéen

Chapitre II : L'utilisation et la protection des eaux douces dans la perspective d'un développement durable

Section 1 : La prise en compte de l'environnement dans les conventions internationales

Section 2 : L'émergence de principes constitutifs d'un droit coutumier international de l'eau

Chapitre III : Le DIE confronté aux atteintes du milieu par les activités humaines

Section 1 : La gestion et le traitement des déchets dangereux

Section 2 : Les tentatives de régulation juridiques des changements climatiques

Section 3 : La protection juridique de la diversité biologique (Convention du 5 juin 1992)

2^{EME} PARTIE : LE DIE, INSTRUMENT DE REGULATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Chapitre I : La régulation en amont par le développement des études d'impacts transfrontières

Section 1 : L'influence du droit international sur le développement des EIT

Section 2 : La Convention d'Espoo (25 février 1991)

Chapitre II : La régulation économique environnementale au moyen d'instruments incitatifs

Section 1 : L'utilisation des techniques de « management environnemental » et de la normalisation

Section 2 : Les négociations internationales relatives aux « permis d'émission »

Section 3 : Les techniques incitatives relatives aux entreprises

CHAPITRE III : La régulation économique environnementale par des mécanismes contraignants

Section 1 : Les principes de responsabilité dégagés par le DIE

Section 2 : Les principes de réparation dégagés par le DIE